

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 146-2018
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.454

Déposée le: 13.07.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Gasser (Bévilard, PSA) (porte-parole)
Riesen (Sonceboz-Sombeval, PSA)
Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 06.09.2018

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –



Stratégie de RSM et HJB floue ?

RSM tout comme HJB sont confrontés à des défis très importants. Du côté de la psychiatrie, il fallait réussir à mettre sous toit une structure adaptée au nouveau concept de société anonyme à même de subvenir à ses besoins. Cerise sur le gâteau, à peine remis sur les rails avec une restructuration que l'on peut qualifier de sévère, l'institution psychiatrique deviendra un département de HJB au 30 juin. Alors que l'ancienne structure de Bellelay accumulait annuellement des déficits de plusieurs millions, elle a été contrainte de revoir totalement son fonctionnement afin de devenir une société anonyme à même d'équilibrer son budget. Le personnel a énormément souffert de cette transformation, puisque pas moins de 60 EPT ont été sacrifiés sur l'autel de l'économicité ! Or, surprise, la presse nous informait en date du 5 mai que le directeur médical Yann Hodé était remercié. Ce départ contraint est pour le moins surprenant puisqu'il s'ajoute à ceux déjà prononcés dans les cadres dirigeants de RSM, soit les directeurs des finances et des soins !

A l'heure d'être intégrée à HJB, nous sommes inquiets de constater que tous les anciens hauts cadres de RSM ont à l'heure actuelle été remerciés. Or, il semble évident que la nouvelle stratégie qui vise à intégrer les ressources psychiatriques aux ressources somatiques sera source de nouvelles tensions. Il semble dès lors étrange d'avoir une partie du mariage forcé ne plus avoir à sa tête les dépositaires de l'histoire de RSM. Un affaiblissement de ces derniers est malheureusement à craindre. Une mainmise des vues des dirigeants de HJB est tout à fait possible, ce qui

pourrait conduire à un affaiblissement de la psychiatrie dans notre région. Selon mes connaissances, pour faire vivre une psychiatrie autonome dans la région, il faut englober un bassin de 200 000 personnes, donc avoir une vision BEJUNE. Pour avoir une offre de soins avec des spécificités cliniques et rester un pôle de formation attractif, RSM doit absolument conserver une structure médicale propre suffisamment large.

Le Conseil-exécutif est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante relative au canton :

1. Selon la presse, la principale raison du licenciement du directeur médical réside « ... dans sa vision de la santé mentale qui n'était pas adaptée à la réalité médicale régionale ». Or, cette dimension était bien respectée avant le licenciement du directeur des soins. Comment peut-on se passer de telles compétences ?
2. Pour définir la nouvelle culture médicale, ne serait-il pas judicieux d'avoir, du côté de RSM, une personne qui « défende » son ancienne structure, ce que les dirigeants de HJB font certainement ?
3. L'autonomie de RSM n'est-elle pas clairement mise en péril ?
4. La vision stratégique BEJUNE n'est-elle pas clairement remise en cause ?
5. Pour assurer l'intérim, le conseil d'administration a choisi un ancien professeur retraité du CHUV. Sans préjuger de ses compétences, comment peut-il être meilleur connaisseur de la réalité médicale régionale ?

Motivation de l'urgence : RSM est devenu un département de HJB au 30 juin !

Destinataire

- Grand Conseil